

## FLASH SPECIAL COVID-19 n°30

7 mai 2020 - Les dernières informations

L'URIOPSS et l'UNIOPSS vous informent  
COVID-19 >>> [www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)

Nous sommes à votre écoute pour faire remonter vos questionnements, vos difficultés :  
**Recueil de vos préoccupations >>> [Questionnaire](#)**

### NOUS CONTACTER

Catherine SERRE, Directrice régionale

[c.serre@uriopss-bfc.fr](mailto:c.serre@uriopss-bfc.fr) - 06 23 07 40 76 (en cas d'urgence)

[contact@uriopss-bfc.fr](mailto:contact@uriopss-bfc.fr)

## REUNION ARS / FEDERATIONS DU 7 MAI 2020



Information  
Régionale

### Réunion ARS / FEDERATIONS du 7 mai 2020

La réunion téléphonique de ce jour portait sur :

- Point de situation
- Déconfinement : garde d'enfants, tests, tracing ...
- ...

*La BFC est toujours dans le rouge. C'est le reflet du passé, dû aux lits de réanimation. La moyenne est sur 7 jours donc la baisse est en cours mais on part de haut ! Mais on est bien sur une décrue. Il est possible qu'il y ait une différenciation des départements de la région.*

**L'enjeu est que les citoyens demeurent mobilisés aux gestes de prévention.**

[Lire la suite](#)

## DROIT SOCIAL COVID-19 Informations du Réseau Uniopss-Uriopss et de nos partenaires

### Questions réponses en droit social

Les URIOPSS sont sollicitées pour avoir des réponses sur des questions droit social en lien avec l'épidémie COVID-19. Le groupe des juristes en droit social du réseau Uriopss-Uniopss travaille quotidiennement pour actualiser ce document, au fur et à mesure de l'actualité :

**Mode de garde des enfants, Sécurité au travail et droit de retrait, Activité partielle, Augmentation d'activité et réquisition du personnel, Télétravail, Congés et absences, Procédures de licenciement ...**

>>> [Fiche 102194](#)

## Gérer les différents arrêts de travail

La fiche vous propose des réponses en droit social aux questions concernant les arrêts de travail que les associations du secteur social, médico-social et santé peuvent se poser dans ce temps de crise sanitaire. Ce document a été élaboré par l'Uriopss de Normandie, dans le cadre du groupe des conseillers techniques droit social du réseau Uniopss-Uriopss. Ce groupe reste très mobilisé au quotidien pour pouvoir répondre aux questions des associations de solidarité.

>>> [Fiche 102275](#)

## Activité partielle

### - Arrêts de travail dérogatoires et activité partielle : ce qui change à partir du 1er mai

Arrêt du salarié pour garde d'enfant, Arrêt de travail par mesure de précaution, Pour les personnes non salariées

Fiche questions / réponses ... [Site internet ameli.fr](#)

### - Articulation Indemnités journalières pour maladie et activité partielle

Le site DSN-info, le 6 avril 2020, a apporté des précisions sur l'articulation entre indemnités journalières pour maladie et activité partielle en distinguant plusieurs situations.

>>> [Fiche 102335](#) (accès adhérent)

## Reprise d'activité

### - Protocole national de déconfinement pour les entreprises pour assurer la santé et la sécurité des salariés

>>> [document à télécharger](#)

### - Fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs : [ICI](#)

[Fiche aide à domicile](#)

### - Sécurité et protection des salariés : L'Assurance Maladie – Risques professionnels aide les entreprises à protéger leurs salariés

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, certaines activités de l'entreprise doivent être maintenues sans possibilité de télétravail. Dans ce cas, l'employeur doit évaluer les risques et prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de la santé de ses salariés. [Des conseils et fiches pratiques sont proposés par l'Assurance Maladie-](#) Risques Professionnels, en lien avec les pouvoirs publics et les organisations professionnelles.

- **AST 25** met à disposition de ses adhérents et leurs salariés une [boîte à outils spécial REPRISE D'ACTIVITE](#). Vous y trouverez, notamment : **un guide, ses fiches conseils et un support sensibilisation salariés, qui devrait vous permettre de mettre en place votre Plan de Reprise d'Activité (PRA), des outils prêts à l'emploi (Affiches, vidéos,...), des infos pratiques (trouver un fournisseur local d'EPI, recommandations pour le télétravail...)**

**Pour vous accompagner** et répondre à vos questions concernant votre plan de reprise d'activité ou les mesures de prévention, **AST 25 renforce son organisation actuelle avec la mobilisation de son pôle prévention**. N'hésitez pas à le contacter via l'adresse mail suivante : [Prevention-covid@ast25.fr](mailto:Prevention-covid@ast25.fr)

---

---

## NOS PARTENAIRES SE MOBILISENT



Depuis le début de cette crise sanitaire, ORCOM a mis en place des mesures adaptées afin de veiller à la santé de tous ses collaborateurs et de leurs interlocuteurs, d'assurer la continuité du service en télétravail, et de vous informer, en temps réel, sur les modalités d'application des mesures exceptionnelles décidées par le gouvernement.

Retrouvez toutes les fiches :

- Activité partielle,
- Activité partielle et fin des suspensions de délai de rupture

- Comment traiter les arrêts en paye dans votre entreprise ? (application aux paies d'avril et qu'elles sont en cours d'ajustement pour les paies de fin mai.)
- Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat
- Rupture conventionnelle et accord d'entreprise
- Les fiches de salaires
- ...

Toute les actualités se trouvent centralisées sur le site d'ORCOM : <https://www.orcom.fr/covid-19/>

A suivre également sur  [Jérôme WEXSTEEN](#)

### ZOOM sur la thématique plus particulière de la fin des arrêts, voici une précision:

#### **Fin des arrêts de travail dérogatoires pour les salariés « vulnérables » et les salariés en arrêt pour garde d'enfants**

*Dans le cadre des mesures de prévention visant à limiter la propagation du Covid-19, le Gouvernement a mis en place un dispositif dérogatoire d'arrêt de travail permettant à ses bénéficiaires (salarié faisant l'objet d'une mesure d'isolement, d'éviction ou de maintien à domicile ; salarié sans possibilité de télétravail devant garder ses enfants en raison de la fermeture de l'établissement scolaire ou crèche ; salarié à risques) de percevoir les indemnités journalières de la sécurité sociale et les indemnités complémentaires de l'employeur.*

*La loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative pour 2020 prévoit que les salariés en arrêt dérogatoire parce qu'ils doivent garder leur enfant ou parce qu'ils sont vulnérables ou partagent leur domicile avec un proche vulnérable basculent en activité partielle à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020.*

*Les salariés concernés percevront l'indemnité d'activité partielle, laquelle n'est pas cumulable avec l'indemnité journalière de Sécurité sociale. L'employeur bénéficiera en contrepartie de l'allocation d'activité partielle.*

*Les modalités d'application de cette mesure doivent être définies par voie réglementaire.*

ORCOM élabore régulièrement des WEBINAIRES, n'hésitez pas à aller les découvrir

**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS  
SUR LE CORONAVIRUS - COVID-19**

**CLIQUEZ ICI** 



LLAMAS & ASSOCIÉS

## CABINET D'AVOCATS LLAMAS ET ASSOCIES

Le Cabinet d'avocats LLAMAS & ASSOCIES élabore régulièrement des fiches et informations en Droit Social que nous relayons sur les Réseaux sociaux :

>>> Situation des salariés absents après le 11 mai : [A télécharger](#)

>>> L'indemnité d'activité partielle : montant, régime, impact sur les droits des salariés : [A télécharger](#)

N'hésitez pas à les suivre sur  :

[Clémence PERIA](#)

[Aurélie FLAHAUT](#)

[Uriopss BFC](#)

**MEDICO-SOCIAL**



## L'appel à projets « Tirer les enseignements de la crise du Covid-19 pour améliorer l'accompagnement des personnes » est ouvert

Les porteurs de projet (personnes morales) sont ainsi invités à remettre leur dossier **entre le 6 mai 2020 et le 14 juin 2020 pour la première session** et **entre le 1<sup>er</sup> juillet 2020 et le 20 septembre 2020** pour la seconde session sur la [plateforme de dépôt de la CNSA](#) en sélectionnant la télé-procédure « Appel à projets Enseignements de la crise ».

>>> [Plus d'information](#)



## Lancement de la plateforme « Mon Parcours Handicap »

Le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées a souhaité l'accélération du lancement de « Mon Parcours Handicap » dont la mise en service intervient ce mercredi 6 mai : une plateforme numérique développée par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et la Caisse des Dépôts (CDC), pour le compte de l'État. Alors que la crise sanitaire fragilise l'économie et l'emploi des personnes en situation de handicap, cette plateforme doit permettre sans délai de leur donner toute l'aide et l'information possibles pour soutenir leurs projets professionnels. Cette plateforme 100% accessible, conçue pour et avec les personnes en situation de handicap, s'étoffera progressivement de nouveaux services, selon une logique d'amélioration continue.

>>> [En savoir plus](#)



## Réunion des fédérations AHI avec la Ministre du Logement

>>> [Compte-rendu de la réunion du 6 mai 2020](#)

# INITIATIVES ET SOLIDARITES

## Au CHU de Dijon, un service social dans la tempête du Covid-19

*Voilà bientôt deux mois que les 34 assistants sociaux du centre hospitalier de Dijon s'adaptent, tant bien que mal, à la vague du coronavirus qui déferle sur leurs services. Au-delà des angoisses, les travailleurs sociaux décrivent, aussi, de nouveaux rapports humains.*

Encore 267 personnes hospitalisées pour cause de Covid-19, ce 5 mai, à travers la Côte-d'Or. Ici aussi, le répit se précise, et il est particulièrement bienvenu dans ce département, qui en avait compté, mi-avril, pas loin de 400. L'accalmie, si elle se confirme, sera bien méritée pour le CHU de Dijon-Bourgogne, et notamment pour ses 34 assistants de service social >>> [Article du Media Social du 7.05.20](#)

## Epnak : des outils numériques de formation adaptés à un public handicapé

L'Epnak, deuxième acteur de la réadaptation professionnelle en France, a conçu des outils numériques innovants, adaptés à son public, qui lui permettent de maintenir le lien de formation et l'accompagnement social pendant la crise sanitaire >>> [Article de Centre Info](#)

## Ateliers TANGO en ligne

Proposition d'ateliers Tango en ligne (Musique, Mouvement et Danse) : un projet travaillé, en lien avec l'Université de Bourgogne-Franche Comté, l'Inserm, ABB Reportages, et qui a été largement testé, en live, avec succès, auprès d'une trentaine d'établissements.

>>> [Fiche technique du Projet](#)

C'est une récréation de 25 minutes ou 5 minutes selon ce qui est choisi dans la playlist (6 choix possibles), bien adapté au contexte actuel des EHPAD. Les trois premiers ateliers sont prêts! Envoyez vos retours, sous formes de textes, photos ou petits films. ; Chaque quinzaine, un prix récompense le plus beau témoignage !!

N'hésitez pas à prendre contact, si vous avez besoin de précisions complémentaires : Anne Bramard-Blagny :  
Tél : 03 80 30 47 11 - Portable : 06 83 02 35 94 - [anne.bramardblagny@gmail.com](mailto:anne.bramardblagny@gmail.com)

Et pour en savoir plus :

ABB reportages : <http://www.abbreportages.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/anne.bramardblagny>

Linkedin : <https://www.linkedin.com/pub/anne-bramard-blagny/18/87/620>

Twitter : <https://twitter.com/ABramardBlagny>

Youtube : <https://www.youtube.com/channel/UCQ1EixucR7Kv0KZF7JzoshQ>



**Si vous souhaitez nous faire part de vos initiatives afin de les diffuser auprès de nos adhérents et sur les Réseaux Sociaux, n'hésitez pas à nous envoyer vos infos par mail : [contact@uriopss-bfc.fr](mailto:contact@uriopss-bfc.fr)**

>>> RETROUVEZ NOUS SUR [FACEBOOK](#), [TWITTER](#) ET [LINKEDIN](#)

ET SUR NOTRE SITE INTERNET RUBRIQUE « ESPACE ADHERENTS »



Pour rappel, une page de notre site web, quotidiennement mise à jour, compile **les recommandations et informations régionales et nationales relatives au Covid-19** à destination du secteur associatif.

>>> **[ACCEDER A CES INFORMATIONS](#)** >>>

Retrouvez les trois dernières newsletters de l'URIOPSS BFC : « [NL Flash spécial COVID-19](#) »

- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 29](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 28](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 27](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n° 26](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n°25](#)
- [URIOPSS – Flash special COVID-19 n°24](#)
- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n°23](#)
- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n°22](#)
- [URIOPSS - Flash special COVID-19 n°21](#)

>>> [Abonnez-vous à la newsletter quotidienne de l'Uniopss](#) >>>  
pour accéder aux dernières informations nationales et aux informations du Réseau

RETROUVER TOUTES CES INFORMATIONS SUR : [www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)

SUIVEZ-NOUS



URIOPSS BFC

6 bis rue Pierre Curie - 21000 DIJON - 03 80 68 47 20 - [contact@uriopss-bfc.fr](mailto:contact@uriopss-bfc.fr) - [www.uriopss-bfc.fr](http://www.uriopss-bfc.fr)